

~ Nos TARIFS 2023-2024 ~

ADHÉRER

~ Adhésion annuelle ~

Adhésion obligatoire :

Par famille.....	30 €
Par famille avec élève de moins de 17 ans des 3 Bressieux uniquement..... (Saint-Siméon-de-Bressieux, Saint-Pierre-de-Bressieux et Bressieux).	15 €

DÉCOUVRIR

~ Éveil Musical / Enfants différents et Parcours découverte Instrumentale ~

Enfants :

Éveil musical : Enfants de 4 à 5 ans, ¾ heure / semaine (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrit).....	200 €
Éveil musical : Enfants différents, ¾ heure / semaine par groupe de 2 (nous consulter)	310 €
Parcours découverte Instrumentale : Enfants à partir de 6 ans, ¾ heure / semaine (par groupe de 4).....	280 €

APPRENDRE

~ Cours : Instruments, sauf Chant ~

Flûte traversière - Accordéon chromatique et diatonique - Piano - Violon - Violoncelle - Guitare - Guitare basse - Saxophone
Clarinette - Batterie et Percussions africaines.

Enfants / adolescents de moins de 18 ans

½ h / semaine (cours individuel) sauf chant.....	540 €
½ h / semaine (cours individuel + formation musicale, ¾ heure de cours par semaine en collectif.....	600 €
½ h / semaine (cours à 2 élèves ou 3 de même niveau sous réserve).....	320 €
¾ h / semaine (cours à 2 élèves de même niveau sous réserve).....	440 €

Adultes.

½ h / semaine (cours individuel).....	610 €
¾ h / semaine (cours individuel).....	850 €
¾ h / semaine (cours à 2 élèves de même niveau sous réserve).....	445 €

Percussions africaines en collectif. ¼ heure x par le nombre d'élèves (mini 4 élèves par groupe)..... 330 €

~ Formation musicale, Harmonie, Chant et Groupes ~

Enfants / adolescents de moins de 18 ans

Formation musicale ¾ heure de cours par semaine en collectif (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)..... 150€

Adultes.

Formation musicale : débutant et Harmonie, improvisation. 1 heure par mois en collectif (mini 3 élèves)..... 170 €

Enfants et Adultes :

Chant ½ h / semaine (cours individuel)..... 500 €

Participation possible à un groupe (maxi 4 élèves par groupe, intégré au tarif et pris sur le temps des cours).

~ Conditions générales de l'école de musique du F.L.J.E.P ~

Remise applicable hors formation musicale et adhésion

5 % pour 2 prestations au sein d'une même famille.

10 % à partir de 3 prestations au sein d'une même famille.

Le montant intégral des cours de l'année est à remettre lors de l'inscription.

Possibilité d'échelonner les paiements par chèques uniquement, jusqu'à 10 mensualités (à remettre lors de l'inscription).

Le paiement des cours est dû pour l'année, même en cas de désistement de l'élève.

Nous acceptons les « CARTES TATTOO » et « CHÈQUES VACANCES »

~ Tous les cours (hors vacances scolaires) ont lieu à l'école de musique de septembre à juin ~

Il est possible de s'inscrire en cours d'année (cours individuels uniquement).